

que peut-être l'autorité diocésaine pourrait, après avoir consulté à Rome, nous dire quelle est la coutume suivie à Rome, si l'on se prosterne, ou si l'on se couche *de tout son long* !

La 9<sup>e</sup> édition de Falise suffirait à SPES pour le fixer sur la vraie interprétation de cette rubrique ; mais SPES n'est pas fanatique, il veut bien encore attendre avant de se prononcer définitivement. Il ne fait pas comme Firmin Paris.

En effet, ce monsieur m'a bien étonné ; car, après avoir dit que les rubricistes ne se prononceraient pas sur la question qui nous occupe, il concluait, quelques lignes plus loin dans son article, que ceux qui *se couchaient de tout leur long*, le Vendredi-Saint, font comme le veut la rubrique. Oh ! logique, logique. Voilà de tes coups ! Firmin Paris s'est-il assez prononcé ?

Je n'ai pas la science de Firmin Paris, je le concède bien sincèrement ; mais j'affirme de nouveau que la philologie n'a rien à voir dans l'interprétation des rubriques. En fait de rubriques on ne joue pas sur les mots,

En terminant je cite de Herit, édition de 1858. C'est ancien !

Il dit : « Le Vendredi-Saint, le célébrant fait une profonde révérence, et tous les autres fléchissent un seul genou sur le plan ; ensuite ils se prosternent sur le plan, sur le pavé, de façon que la tête et les bras reposent sur le coussin placé sur le *second degré* de l'autel. »

Ce second degré, où est le coussin, prouve encore qu'on doit faire la prostration en appuyant les bras et la tête sur le coussin et qu'on ne se *couche pas de tout son long*, avec les ornements sacrés. — Mais patience, attendons. SPES.

---

## VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815

---

### CHAPITRE DEUXIEME

(Suite.)

25 juin. La petite entrée de La Brador est séparée de la grande par une ou plusieurs isles, au-dessus desquelles leurs eaux se réunissent et forment comme un large fleuve parsemé